



# MESURE DE LA QUALITE DE L'AIR A RENNES : INAUGURATION DU SITE DE « THABOR »!

Communiqué de presse du 10/07/2023

## Pourquoi cette nouvelle station ?

Pour répondre au besoin d'évolution du dispositif de surveillance de la qualité de l'air sur le territoire de Rennes Métropole, **une nouvelle station de mesure a été mise en service le 15 décembre 2022, place Saint-Melaine, à proximité du parc du Thabor.**

Cette station qui remplace les anciens sites de Pays-Bas et de Saint-Yves, tous deux fermés courant décembre 2022, permet la mesure en continu des différents polluants dont les polluants réglementés, répondant ainsi aux objectifs de la surveillance de la qualité de l'air par la mesure sur le territoire de Rennes Métropole.

Il s'agit **d'une station dite "urbaine de fond"** qui permet de **surveiller l'exposition de la population aux différents polluants réglementés, en situation de fond.** Cette station devient ainsi **la station de référence sur le territoire de Rennes Métropole.**



La station « Thabor », place Saint-Melaine, à Rennes

## Quels sont les polluants mesurés ?

- La station Thabor, qui permet de caractériser de manière complète la qualité de l'air de fond en milieu urbain, assure, depuis le début de l'année 2023 **la mesure des 4 polluants réglementés dans l'air ambiant** dont le dioxyde d'azote, l'ozone, les particules fines et très fines (**NO<sub>2</sub>, O<sub>3</sub>, PM<sub>10</sub> et PM<sub>2.5</sub>**). Le suivi journalier de ces 4 polluants permet notamment la diffusion quotidienne de l'indice Atmo sur les cartes de prévisions de la qualité de l'air.
- Par ailleurs, **à l'initiative de Rennes Métropole la station dispose également de préleveurs de pesticides permettant de réaliser leurs mesures en zone urbaine.** Les données collectées depuis 2022 et pour 5 ans permettront d'améliorer les connaissances sur les composés détectés en situation de fond urbain et notamment de faire le lien avec le recensement des usages autour du site.
- Enfin, complétant ce dispositif, des analyseurs spécifiques **permettent d'étudier la composition chimique des particules les plus fines dont la mesure du Carbone Suie**, polluant aujourd'hui non réglementé dans l'air ambiant mais considéré par l'Anses en 2018 comme l'un des nouveaux polluants prioritaires à surveiller (**polluant dit « émergent »**).

Le territoire de Rennes Métropole est par ailleurs doté de 3 autres stations de mesure dont 2 de types trafic (Les Halles et Laënnec) ainsi que d'une station péri-urbaine située à Mordelles.

Air Breizh est l'association agréée par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, pour la surveillance de la qualité de l'air en région Bretagne.

Les missions d'Air Breizh concernent notamment la **surveillance** des polluants réglementés dans l'air ambiant, l'**information** de la population et des services de l'Etat notamment en cas de pics de pollution et la **réalisation d'études** liées à des problématiques locales à la demande de ses membres.



Le dispositif de mesure d'Air Breizh répond aux critères d'implantation nationaux fixés par le LCSQA (Laboratoire Central de Surveillance de la Qualité de l'Air). Il est subventionné par le Ministère de la Transition Ecologique et les collectivités concernées dont Rennes Métropole.

## Comment les polluants sont-ils mesurés ?

### A l'intérieur de la station de mesure

1

Des appareils permettent de recueillir l'air ambiant grâce aux cannes de prélèvements présentes sur le toit. L'air prélevé est aspiré et ensuite acheminé vers l'analyseur de polluant présent à l'intérieur de la station.

### Les analyseurs

2

Les différents analyseurs mesurent en temps réel, les concentrations des différents polluants réglementaires présents dans l'air ambiant tout au long de la journée 24h/24 et 7jours/7. Les pesticides font l'objet de prélèvements hebdomadaires.

### Des données collectées tous les quarts d'heure

3

Les concentrations mesurées dites « brutes » sont ensuite transmises et stockées sur un serveur central. Elles doivent alors faire l'objet d'une expertise technique quotidienne avant d'être validées pour être diffusées (site internet, open data...), puis traitées (rapport d'études, statistiques, modélisation...).

## Vous souhaitez en savoir plus ?

*L'inauguration de la station « Thabor » aura lieu le 12 juillet 2023 à partir de 16h00 en présence des représentants d'Air Breizh et de Rennes Métropole/Ville de Rennes. Une visite de la station sera proposée à cette occasion ;*

***Nous vous attendons nombreux !***

*Station Thabor ; 3 place saint-Melaine, 35000 Rennes*

### AIR BREIZH

3 rue du Bosphore – Tour ALMA  
8<sup>ème</sup> étage

35200 Rennes

Tél. 02 23 20 90 90

[www.airbreizh.asso.fr](http://www.airbreizh.asso.fr)

Contact :

Gaël Lefeuvre (Directeur)

Avec les soutiens financiers de :

